

Tonner Drones prête à se relancer

Cannes, 19 mars 2024 18:00

La période de souscription pour l'émission de droits de Tonner Drones (FR001400H2X4 - ALTD) étant ouverte, la société souhaite fournir les informations suivantes concernant ses opérations financières et sa stratégie globale en vue de sa relance.

A ce jour, l'émission de droits de Tonner Drones est ouverte et ce jusqu'au 27 mars inclus (la "fenêtre de souscription") et la société se félicite du soutien de tous les actionnaires dans cette opération financière. Des informations complémentaires sont d'ailleurs disponibles dans les deux communiqués de presse du 12 mars accessibles sur le site web de la société dans la rubrique Finance.

Cette émission de droits est l'aboutissement de plusieurs mois de restructuration financière qui ont abouti aux mesures suivantes destinées à consolider et à stabiliser la situation financière de la société :

- L'abandon le ligne de crédit à prix variable (Yorkville).
- La négociation et le paiement de toutes les dettes héritées du passé.
- La mobilisation du fonds de roulement pour les 12 prochains mois.

Tonner Drones a lancé avec succès l'émission de droits grâce au soutien ferme de son actionnaire principal et de ses garants. Ce soutien permet à la société d'atteindre son objectif financier de 5 millions d'euros.

Aujourd'hui, Tonner Drones a reçu des retours positifs de la part des actionnaires concernant leur participation à l'émission de droits, sachant qu'ils sont prioritaires pour participer à la relance de la société pendant la fenêtre de souscription.

Tonner Drones peut maintenant commencer à se concentrer sur les initiatives stratégiques suivantes :

- Le développement, la production et la vente de Countbot, un système prometteur de gestion d'inventaire robotisé dédié au secteur dynamique de la logistique.
- La poursuite de la réduction des coûts conformément aux objectifs de l'entreprise, à savoir un taux d'absorption mensuel de seulement 50 000 euros (contre 200 000 euros sous l'ancienne direction), afin de maximiser la capacité de l'entreprise à être rentable.
- La poursuite de la vente des pièces, accessoires et stocks laissés par l'ancienne direction, afin de générer un flux de trésorerie et développer des produits.
- Un engagement accru dans les sociétés privées françaises de drones, Donecle et Elistair, dans lesquelles la société détient des participations minoritaires. Ces deux sociétés ont un actionnariat solide et ont connu une croissance régulière au cours des dernières années. L'année dernière, Donecle a levé des fonds pour une valeur de 10 millions d'euros et les deux sociétés devraient poursuivre leur croissance, en particulier grâce à la participation de Tonner Drones.
- L'entreprise se concentre davantage sur la mise en œuvre de sa stratégie visant à ajouter les marchés militaires et de la défense à son offre. Outre son partenariat stratégique avec Techaviacom en Ukraine, Tonner Drones continue de rencontrer activement des partenaires potentiels pour l'aider à se développer, produire et vendre son drone militaire et les brevets associés.
- Devenir un agrégateur de l'industrie des drones, en rassemblant sous un même toit l'industrie fragmentée des drones, composée de nombreuses petites entreprises de drones qui ne travaillent que sur un élément particulier d'une solution globale de drones pour le marché. L'expertise managériale et le soutien financier de Tonner Drones permettront d'intégrer de

manière transparente des entreprises isolées dans tous les domaines et de créer de la valeur pour les actionnaires.

Avec un cours actuel de l'action de plus de 0,20 €, les actionnaires peuvent acheter des actions avec une décote de 90 % lorsqu'ils utilisent leur droit préférentiel de souscription (" DPS ") pour souscrire à de nouvelles actions. Pour rappel, pour une action détenue, les actionnaires actuels peuvent acheter 120 nouvelles actions au prix de 0,025 €.

Les nouveaux investisseurs peuvent également acheter des DPS (FR001400ONI6) sur le marché pour leur permettre de souscrire aux nouvelles actions. Tous les investisseurs peuvent souscrire à titre libre pour acheter des actions au prix de € 0,025, mais ces ordres ne seront exécutés que si tous les DPS ne sont pas utilisés pour souscrire à l'émission de droits.

Veuillez noter que le dernier jour de négociation des DPS aura lieu à la clôture de la bourse le 25 mars. Toutefois, la fenêtre de souscription restera ouverte jusqu'à la clôture de la bourse le 27 mars pour les actionnaires disposant de DPS. Il est conseillé aux actionnaires et aux investisseurs de s'adresser à leurs banques respectives ou à d'autres conseillers pour connaître les délais précis, car certaines institutions financières peuvent avoir des délais plus restrictifs.

Dans le communiqué de presse du 12 mars, une dette restante d'environ 6,25 millions d'euros a été communiquée. Ce chiffre doit être corrigé car la participation d'Ott Héritage n'a pas été prise en compte dans le calcul. Ott Héritage s'est engagé à participer à l'émission de droits pour un montant minimum de 1 million d'euros afin de maintenir sa participation de 20 %. La dette restante n'est donc que de 5,25 millions d'euros. Toutes les dettes ont une longue échéance.

Enfin, sur les 5,25 millions d'euros de dette restante, 2,1 millions d'euros sont dus à la Fiducie A, qui est plafonnée à 13,5 % du volume quotidien et dont le prix de conversion est fixé mensuellement afin de limiter son influence sur le cours de l'action.

Toutes les informations sont disponibles dans le communiqué de presse du 12 mars

https://tonnerdrones.com/wp-content/uploads/2024/03/CP_Lancement_AK_DPS_TonnerDrones_FR_Final.pdf

Une FAQ est également disponible :

https://tonnerdrones.com/wp-content/uploads/2024/03/FAQ_DPS_SiteWeb_TonnerDrones.pdf

À propos de Tonner Drones : Tonner Drones (anciennement Delta Drone) développe des drones et des technologies associées pour les secteurs de la défense et de la sécurité intérieure. Elle est également un acteur international reconnu dans le secteur des drones civils à usage professionnel. Elle développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones, ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur www.tonnerdrones.com



Contacts

Actifin

Jean-Yves BARBARA

Financial communication

jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com

+33 (0)1 56 88 11 13

Actifin

Amélie Orio

Press Relations

amelie.orio@seitosei-actifin.com

+33 (0)1 56 88 11 16